ARRITTI

nu 2805 da u 27 di lugliu à u 2 d'aostu 2023

57a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0427 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205
www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

Régions & Peuples Solidaires à Collioure
28e Université d'été !

p. 8

Comment trouver la sortie ? Telle est la question que se posent tous les analystes depuis que sont tombés les résultats de l'élection législative du 23 juillet 2023 en Espagne. Au point que le scrutin était à peine dépouillé que plusieurs annonçaient déjà de nouvelles élections. Mais, au-delà de la complexité des rapports de forces et des combinaisons envisageables pour gouverner le pays, ce scrutin a donné quelques orientations politiques tout à fait nettes. À lire en p3.

Espagne
Un labyrinthe électoral !

A nivera di Bocca Pruna à E Ville di Petrabugnu
Un patrimoniu ùnicu in Corsica è in u Mediterràniu

p. 5

Projet de centre d'enfouissement de Ghjuncaghju
Le collectif Tavignanu Vivu communique

p. 7

O chì piacè !

E fàvule di Natale Rochiccioli

U pueta Natale Rochiccioli hà scrittu mondu fole, burle, macagne è tan'altri scritti. Frà i quali ste fàvule magnìfiche, dette « E fàvule di Natale Rochiccioli ».

U lupu è l'agnellu

Un pìcculu agnellu era andatu à beie un buccellu in lu fiumicellu di u Prunellu...

Affacca un lupacciu ussicutu falatu da quelle cume :

– O Caprò... sè tù ch'ai lampatu u mercurochrome in lu fiume ?

– O Sgiò Lupu... serà Richaud[1]. Eiu ùn sò capace d'issu fattu. Eppò, ùn hè micca mercurochrome, hè permenganattu...

– Megliu... ti ridi di mè nè più nè menu. Ùn hè toscu hè vilenu. Sò chì dighjà annu, m'ai vituparatu...

– Annu ? Eccellenza, ùn eru ancora natu...

– Allora sarà Bàbbitu, cunnoscu tutti i so fatti è detti.

– Babbu ? Corciu ch'ellu hè, face a *barre-fixe* ind'è Martinetti[2].

– È Madama Pecoras ? Cù u so mantellu in astrakan, ùn li piàcenu forse micca, i *cancans* ?

Ùn parlemu di u to Bastilicacciu di Patrone, chì m'hà lintatu i cani in parechje occasione... Hè ora ch'ella finischi cù tutti issi brutti : tù, pacarè par tutti !

U s'hà magnatu... Forse s'hè strangulatu.
Fiatu.

Muralità

Signori Ghjùdici... à fà a *barre-fixe* ind'è Martinetti,
Mandàteci i lupi chì fùranu agnelli è capretti. ■

1. Richaud : spiziale aiaccinu. • 2. Martinetti : macillaru aiaccinu.

U vostru settimanale hè nant'à internet

www.arritti.corsica

Accapu di a reddazzione

Benevulenti

A sucetà loda cù ragiò omi è donne impegnati pè u prò di l'altri. Si parla suvente, spessu in ssi tempi di suleoni, di i spendifochi. Merìtanu a nostra ammirazione. Certi mòrenu cusì giòvani per salvà ghjente è parà l'imprudenza o a scimità di l'altri. Affròntanu fragelli tremendi, cum'è in stu mumentu in Grècia. I mèdichi, i pulizzeri, ben ch'elli sìanu scredidatti da certi frà elli pèssimi è perversi, i spazzini, troppu scurdati, l'insignanti, impiegati à u più preziosu di e nostre sucetà : l'avvene di i zitelli, è tant'altri danu à a sucetà impegnu è curagiu cutidianu cù mistieri difficiuli, pigliendu rìsicu à le volte è travagliendu cù tamanta generosità. Ma ùn ci hè più grande generosità chì quella di a lotta benevulente. Hè purtata da cunvinzioni è custati tremendi d'una situazione gattiva è inghjusta, è d'una brama di cambiamentu ch'elli soli suvente chjàmanu, cume pè u clima. Hè aspru è difficiule u s'impegnu. Dà tempu, sudore, soldi, salute è sforzi cutidiani per fà avvanzà a sucetà, di manera disinteressata... merìtanu cunsiderazione è ringraziamenti, nò ? Di sicuru, ponu à le volte sbagliassi nant'à i so ragiunamenti ma s'impègnanu di manera demucràtica, vale à dì ch'elli rispèttanu u dibàttitu è l'inghjochi sò cusì sèrii ch'elli fàcenu attenti à ùn snaturà a so lotta. Onore ci n'hè pocu, s'ellu ùn hè quellu di vede avvanzà l'edee. Operèghjanu ind'è l'indiferenza, u più suvente, è ùn manca u travagliu acciacchente, l'addisperu, u dùbbitu. Sò maltrattati perch'è ùn càppianu nunda quand'elli vòlenu fà ricunnosce inghjustizie è furdanerìa. Sò inghjuliati. Certi sò ancu minacciati. È ponu more, assassinati per vìa di u s'impegnu. Frà sti benevulenti, quelli chì operèghjanu pè a difesa di l'ambiente sò di più in più perseguitati. 1733 difensori di l'ambiente sò stati tombi in u mondu trà 2012 è 2021, secondu à u raportu di *Global Witness*. Vale à dì trè assassinii ogni settimana. È ùn sò chì quelli ricensati ! In 2021, 200 eculugisti sò morti pè a difesa di u clima, di a biodiversità, di e terre sfruttate. Èranu 227 in 2020. Nant'à sti 1733 assassinii, solu 0,9 % sò stati risuluti. Tichjati di colpi, turturati à le volte, tumbati da tagliunaghji, gruppi criminali, o ancu forze di pulizza.... sò industriali è interessi finanziarii a raggione di sti crìmini. Sempre. Vale à dì interessu privatu contr'à l'interessu cullettivu. I paesi i più criminali sò u Brasiliu (342 crìmini), a Culumbìa (322), e Filippine (270), u Messicu (154), l'Honduras (117). Ma a situazione di i difensori di l'ambiente s'ingattivisce dapertuttu. Ancu ind'è noi. A ripressione tremenda contr'à militenti chì manifestàvanu contr'à i megabacili in Francia, u sciuglimentu di u muvimentu eculugista *I sullevi di a Terra** danu penseru. L'ONU alerta nant'à a ripressione in Francia. Ma in Allemania, in Inghilterra, in parechji paesi aurupei i militenti eculugisti sò di più in più criminalizati è e misure prese da i Stati per ammutulìsceli, di più in più ripressive. In Corsica, hè un fattu incuntestèvule di vede i difensori di l'ambiente scherniati è inghjuliati. Ricèvenu anch'elli minaccie è sò pocu è micca sustenuti da l'autorità pùbliche. Sò puru elli, bellu suvente, l'ùltimu rampale di pettu à a destruzzione di a biodiversità. Merìtanu a nostra stima è u nostru sustegnu. ■

Fabiana Giovannini.

** Les soulèvements de la terre*

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

Espagne

Un labyrinthe électoral !

Comment trouver la sortie ? Telle est la question que se posent tous les analystes depuis que sont tombés les résultats de l'élection législative du 23 juillet 2023 en Espagne. Au point que le scrutin était à peine dépouillé que plusieurs annonçaient déjà de nouvelles élections. Mais, au-delà de la complexité des rapports de forces et des combinaisons envisageables pour gouverner le pays, ce scrutin a donné quelques orientations politiques tout à fait nettes.

Le «format italien» d'un nouveau pouvoir «droite + extrême droite» appuyé sur une forte progression des plus extrémistes était annoncé par les sondages. Il a été sèchement démenti par les électeurs qui ont laissé cette coalition aux portes du pouvoir, bien loin de son triomphe annoncé. Le plus intéressant est même que le «maillon faible» a été justement l'extrême-droite qui était pourtant sortie en position de force du scrutin du 28 mai dernier, s'imposant au pouvoir dans plusieurs régions et grandes villes du pays. À la surprise générale, Vox a reculé en voix, et surtout en sièges (perte de 19 députés sur 52): c'est la très bonne nouvelle de ce scrutin ! Il permet à la démocratie européenne de respirer un peu, et de contrarier la volonté de bien des dirigeants de la droite d'en faire le schéma politique dominant au sein du futur Parlement européen.

Le Partido Popular est sorti en tête mais c'est sans conviction que son leader a affirmé sa volonté de former un gouvernement. Il avait l'intention de gouverner seul: c'est bien sûr impossible. La coalition avec l'extrême droite est elle aussi insuffisante y compris avec l'appui d'un ou deux élus indépendants. Pour la droite les portes du pouvoir semblent fermées.

La gauche cumule moins d'élus que la droite (153 contre 171 quand la majorité absolue est à 176), mais l'important contingent des «élus des nationalités» – catalans, basques, galicien, 26 sièges au total – lui est bien plus compatible. Pour tous ces élus le Partido Popular, et a fortiori Vox qui est l'émanation directe du franquisme, sont les ennemis de toujours. Il y a quatre ans, en 2019, Pedro Sanchez avait eu besoin de cet appui pour gouverner. À l'exception de Junts, le parti de Carles Puigdemont, il avait bénéficié de leur appui, direct ou indirect.

En Galice, le BNG, fort de ses très bons résultats aux municipales le mois dernier, espérait gagner des élus. Il garde son élu sortant, en étant victime sans doute du fait que deux des principaux leaders (Alberto Feijoo pour la Partido Popular, Yolanda Diaz pour Sumar) étaient eux-mêmes galiciens.

Au pays Basque, EH-Bildu confirme son succès aux élections locales et devance pour la première fois le PNV, 6 élus contre 5, le total de 11 députés nationalistes basques étant stable.

Aussi, si le nombre des élus nationalistes a beaucoup diminué, c'est principalement dû aux résultats en Catalogne. ERC, même s'il fait encore le plus grand nombre de voix, est le grand perdant, abandonnant six sièges sur treize. Junts avait eu 8 élus, dont une majorité (5 sur 8) avait rejoint la scission du PdCat. Avec 7 élus désormais, le parti du Président Puigdemont sort renforcé, mais il encaisse lui aussi un recul par rapport à 2019. Quant aux autres formations, la CUP et PdCat, elles n'obtiennent plus aucun député. Au total, le nationalisme catalan dispose désormais de 14 députés quand ils étaient 23 dans la précédente mandature.

Le gagnant de l'élection catalane est le Parti Socialiste de Pedro Sanchez, et Sumar, la formation qui a supplanté Podemos, y fait aussi un de ses meilleurs scores. Quand le PSOE perd 5 sièges dans le reste de l'Espagne, il en gagne 7 dans la seule Catalogne, tandis que ce sont les composantes «autonomistes» de Sumar qui résistent le mieux, en Catalogne et aux Baléares*. Manifestement une partie de l'électorat qui avait été gagné par les indépendantistes catalans a cette fois soutenu la gauche pour conjurer l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir. Mais l'essentiel des voix manquantes sont en fait à rechercher dans l'abstention, particulièrement forte en Catalogne, car l'électorat nationaliste a voulu sanctionner les partis en place, particulièrement ERC qui était le plus associé au pouvoir sortant alors que la «table de dialogue» ouverte par Pedro Sanchez est restée désespérément improductive.

Cette situation spécifique en Catalogne va rendre les conditions d'un nouvel accord avec Pedro Sanchez très difficiles. ERC ne peut ignorer le désaveu de nombreux électeurs, et Junts a d'ores et déjà annoncé qu'il poursuivrait dans la même ligne vis-à-vis de la gauche espagnole co-responsable de la politique anti-catalane de l'État espagnol.

Cependant, refaire un scrutin, et donner une seconde chance à l'extrême droite, serait prendre un risque considérable, après l'Italie, après la Finlande, après la Suède, etc. Que cette dynamique européenne de l'extrême-droite ait été cassée en Espagne à moins d'un an des futures élections européennes est évidemment une bonne nouvelle pour l'Europe.

Pedro Sanchez devra donc passer par un «trou de souris» pour espérer rester au pouvoir. Pour trouver le passage, il devra probablement ouvrir un nouveau dialogue avec le mouvement catalan, en profitant de l'affaiblissement de Vox sur la scène politique espagnole. Paradoxalement, le mouvement catalan pourrait alors se trouver en meilleure situation bien qu'il ait perdu les élections. ■

** Le parti de l'ALE des Baléares, Mès per Majorca, allié à Sumar, fait son entrée au Parlement espagnol.*

Ambiente

Lege nant'à a restaurazione di a Natura

Inghjochi maiò

A settimana scorsa, u Parlamentu aurupeu hà adupratu à una corta magiurità a Lege di restaurazione di a Natura. Hè una vera vittoria chì i lobby industriali, pè u più quelli di i pesticidii, li anu fattu guerra. I pronostichi di stu votu èranu piuttostu gattivi è a lotta trà i prò è i contri hè stata dura. Infine chì a lege hè stata aduprata cù 336 voti contr'à 300. Hè simbòlicu ma impurtantìssimu assai. Ma cosa hè sta lege?

Prima ci vole à sapè chì sparìscenu à una vitezza strema l'insetti pullinisatori: una spèzia d'apa o di farfalla nant'à deci sò in traccia di sparisce cumplettamente è più di 80% di l'abitati naturali aurupei sò in un gattivu statu. Ci vole à cambià di versu, in fùria da pudè assicurà a vita, micca ind'è sèculi à vene, chì l'affare si ghjoca oghje!
L'inghjocu ùn hè solu pè a natura, ma pè a pianetta sana chì i benefizii di sta lege vàlenu pè a lotta contr'à u riscaldimentu climàticu chì minaccia l'Umanità.
In u so ùltimu raportu, l'esperti di u GIEC dìcenu chì a restaurazione di l'ecusistemi hè una di e suluzioni per sminuisce di manera efficace a crèscita di e timperature. Dice WWF: *«sapemu chè n'avemu bisognu di l'ecusistemi in bona salute da ch'elli ingòllinu u carbonu. N'avemu bisognu dinù per dà di pettu à u riscaldimentu d'oghje. E zone ùmide permèttenu di luttà contr'à l'inundazioni, l'àrburi ci permèttenu di dà di pettu à i sulleoni... ùn hè solu una lege pè a natura, ma dinù pè u clima è pè i citatini.»*

Sciaccamanate di u gruppu Verde ALE.

A lege prevede a restaurazione di 20% di e terre è di i mari di l'Unione aurupea da quì à u 2030, è di tutti l'ecusistemi scempiati da quì à u 2050: 30% da quì à 2030, 60% da quì à 2040, 90% da quì à 2050. Dumanda à ciò ch'elli sìanu particularmente curati certi lochi in gattivu statu cum'è l'ecusistemi custieri d'acqua dolce o marinu. U documentu brama di caccià tutti l'ostàculi messi nant'à i fiumi è i fiumicelli da pudè pullisce 25.000 chilòmetri è ch'elli pòssinu corre di manera linda. Dice dinù ch'ellu ci vole à piantà a pèrdita di spazii verdi in e cità è à arrestà sopratutttu a sparizione di l'insetti pullinisatori da quì à u 2030.
Sta lege di a restaurazione di a natura face parte di u «Pattu Verde» aurupeu*, è vole dà un antru versu di pettu à tuttu u nostru ambiente chì si sfonda. U scopu hè d'assicurà a cunservazione di e fureste, e campagne, i fiumi è fiumicelli, u mare, da prutege a biodiversità è di luttà contr'à u riscaldimentu climàticu. Qual'hè chì puderìa esse contru? Puru si sò scatinati tutti i lobbì industriali chì fàcenu passà u so prufittu privatu nanzu à a natura è a salute di a ghjente. Sò milliardi in ghjocu per elli è u soldu, si sà, hè rè in u nostru corciu mondu. U grande capitale s'hè mubilizatu, raprisentatu ind'è e stituzioni aurupee da a Dritta è da a Strema Dritta chì si sò ligate per impedisce u votu di sta lege. Una campagna di false infurmazioni hè stata scatinata cum'è mai. Ancu assai l'associi di difesa di u clima è di l'ambiente si sò mossi è a lege hè stata vutata.
Puru ci hè dinù un interessu ecunòmicu pè e Stituzioni aurupee. U costu di sti scopi per restaurà a natura, hè stimatu à circa 154 milliardi d'àuri, ma e misure ch'elli indìtenu ponu porghje un benefiziu di circa 1860 milliardi d'àuri! Vale à dì chì s'ella tocca à a sacchetta di l'industriali, sta lege face prò à i purtafoglii aurupei in più di l'urgenza eculògica. *«A lege nant'à a restaurazione di a natura hè una necessità pè u clima, per tutti l'Aurupeani è per tutti i territorii di l'Auropa, terrestri o marini»* hà dettu Francescu Alfonsi di pettu à a Cumissione nanzu à u votu, *«vogliu insiste nant'à e cunsequenze di u riscaldimentu climàticu in u Mediterràniu induve campu. I climatologhi l'anu detta, ghjè quì chì u disguastu serà u più grande. L'erbaghji di pusidunia in u Meditterràniu fòrmanu un patrimoniu eculògicu eccezziunale cù un putere di captazione di u CO_2 u più altu ch'ellu sìa. Stu patrimoniu cuntinuèghje à ridùcesi nant'à a pressione di l'attività ecunòmiche umane. Ùn ci volerebbe mètteci fine di manera urgente? Mette in appiecazione à u più in fùria una legislazione rigurosa di restaurazione di a natura, eccu ciò chè no puderemu fà cù sta lege. Senza sta lege, a destruzzione hà da cuntinuà.»*

Cù stu votu u parlamentu aurupeu entre in neguziazioni cù a Cumissione aurupea (vale à dì i Stati aurupei) da mette in ballu riforme cuncrete. In fine di contu, sò i Stati chì decìdenu di e misure di u pianu d'azzioni ugnunu in u so territoriu. È si sà chì troppu spessu rincrèscenu à st'avvanzate... Vale à dì chì tocca à noi altri, citatini aurupei, di mantene à pressione à u latu di l'associ è l'eletti eculugisti, da e nostre mubilisazioni è da i nostri voti dinù: simu noi chì mettimu in piazza l'eletti è i guverni chì dopu fàcenu viaghjà l'Auropa.
Stu votu hè impurtante è dà un indiatura forte. Bramemu chì a sèguita sìa ancu di più vuluntaria... Ma ci hè di chè à dassi penseru chì dritta è strema dritta sò à capu di i sundagi pè e pròssime elezzioni aurupee... ■ **F.G.**

** U pattu verde o green deal in inglese, hè statu adupratu di lugliu 2021, in sèguita à e decisioni di l'Accordu di Parigi in 2015 per riempie l'ingagiamenti presi tandu di limità u riscaldimentu climàticu à 2°C, o megliu, à 1,5°C. U primu scopu di ssu «Pattu Verde» hè di riduce da quì à u 2030 l'emissioni di gasu à effettu di serra di 55% per raportu à i so livelli di l'annate 90. Un antru scopu hè di tuccà a neutralità carbone in u 2050. Frà i mezi, ci vole à fà pacà l'imprese pulluante è aiutà i più pòveri da ch'elli pòssinu fà i sforzi per riduce a so cunsumazione energètica.*

A nivera di Bocca Pruna à E Ville di Petrabugnu

Un patrimoniu ùnicu in Corsica è in u Mediterràniu

Samedi 22 juillet, était inaugurée A nivera di Bocca Pruna, patrimoine exceptionnel, unique en Corse et en Méditerranée, sur la commune de E Ville di Petrabugnu, entièrement restauré par la commune avec le concours de la Collectivité de Corse, l'Office de l'Environnement, l'Odarc, l'État et l'Europe. L'occasion d'une magnifique balade sur les hauteurs de Bocca Pruna. Et ils étaient très nombreux, plusieurs centaines, celles et ceux à avoir enfilé les chaussures de marche pour assister à la seconde naissance de ce magnifique patrimoine, au premier rang desquels, pour entourer Michel Rossi, maire de E Ville di Petrabugnu, Gilles Simeoni, président du Conseil exécutif, et Yves Dareau, représentant la préfecture de Haute-Corse, pour les institutions, l'abbé Serge Casanova pour la bénédiction, et les confréries de Ville di Petrabugnu, San Martinu di Lota, Patrimoniu et Ferrìngule.

Inscrite à l'inventaire des Monuments historiques, la glacière de Bocca Pruna est une construction *« remarquable par son ampleur »*. Edifiée il y a quelques 400 ans par les Génois à 600 mètres d'altitude sur le territoire de E Ville di Petrabugnu à la fin du XVIe siècle, elle était destinée à stocker la glace pour approvisionner la ville de Bastia. *« En pénétrant dans la nivera, on peut découvrir un ensemble architectural qui témoigne de l'ingéniosité des bâtisseurs de l'époque »* explique le dossier de presse. À savoir : deux énormes cuves circulaires, creusées à même la roche sur six mètres de profondeur, permettaient d'entasser la neige par couches successives alternées de fougère afin de confectionner les blocs de glace. *« Les puits (i vasi) étaient dotés d'un système ingénieux de circulation de l'air et de canaux d'évacuation des eaux de fonte, ce qui permettait de maintenir de la glace jusqu'au début de la période estivale »* expliquent encore les organisateurs de cet événement. *« Cette technique d'exploitation très ancienne (connue depuis l'antiquité) rendait plus facile l'extraction des blocs destinés à être transportés à dos d'hommes et de mulets vers Bastia et le Palais des Gouverneurs »*. Une exploitation qui dura jusque vers la fin du XIXe. Puis, sa position au croisement de routes de passage de la côte ouest à la côte est du Cap Corse, en a fait un lieu de halte

lorsque la glace n'y était plus stockée. *« Plantée tel un repère au col de Bocca Pruna, sa reconversion en grange et en abri pour les bergers et leurs troupeaux après que les cuves furent comblées, a permis de le maintenir en vie jusqu'à la fin des années 60, sans pour autant ralentir une dégradation inexorable »* raconte Michel Rossi.

De nos jours, ce sont surtout les chasseurs empruntant le sentier qui l'entretenaient plus ou moins, de même que les accès à la glacière. Mais c'est l'engouement des sports de nature au début des années 2000 qui a fait renaître tout l'intérêt de ce site magnifique. Le trail des nivere qui relie Cardu à E Ville sur une vingtaine de kilomètres en est une belle illustration.

Aussi la restauration du site est une bonne nouvelle ! Pour la glacière elle-même, mais aussi pour le sentier à fort dénivelé qui y conduit, pavé sur deux kilomètres, et qui a reçu le label *Chjassu di a Memoria*. E ville investit sur son patrimoine, notamment sur la restauration de ses sentiers découvertes, tel San Ruccucciu qui part de Toga, ou des Nivere, au départ des hameaux de Guaitella et l'Alzetu. *« Outre l'intérêt de sauver ce patrimoine, cette politique relève d'un volet attractivité dont les retombées économiques et touristiques sont réelles et récemment promues par l'agglomération »* dit encore le maire.

Inscrit aux projets de la commune en 2017, le chantier a été mené avec une belle solidarité, y compris villageoise, puisque plusieurs dizaines d'entre eux ont prêté main forte pour dégager les cuves lors des Journées du patrimoine et d'*operate* menées sur place. Chapeau ! La famille propriétaire du site a concédé un bail emphytéotique permettant l'arrêté de classement « Monument historique » et la réalisation des travaux avec le concours des collectivités, pour un coût total de 900 k€ (280 k€ Nivera, 620 k€ sentier).

C'est l'architecte Romuald Casier (Atelier Arc) qui a remporté la consultation. S'en est suivi une phase d'études poussée pour conserver l'identité de la glacière et l'adapter à sa nouvelle vocation : *« un travail de restauration qui fait la part belle à un escalier intérieur hélicoïdal (en béton Ductal) permettant l'accès à la cuve de gauche, et la pose d'un garde-corps en verre ainsi qu'une mise en lumière remarquables par leur modernité »*. Et c'est vrai que c'est plutôt réussi, donnant à ce patrimoine une belle attractivité touristique tout en respectant son authenticité.

On l'a compris, le site a une histoire qui se poursuit aujourd'hui, avec des enjeux de revitalisation de l'intérieur qui mise sur un tourisme culturel et sportif. Les Collectivités suivent. Les habitants aussi, preuve en est la foule qui s'est pressée pour assister à cette inauguration.

Longa vita à a nivera di Bocca Pruna ! ■

ARRITTI.

Suciale

Colloque, 16 octobre à l'espace Diamant à Aiacciu

Pour « Une Corse moins pauvre demain »

Cela devient un rendez-vous annuel, le colloque de la Coordination inter-associative de lutte contre l'exclusion (CLE) se tiendra le 16 octobre prochain à l'espace Diamant à Aiacciu, une date qui s'inscrit dans l'ensemble des manifestations liées à la Journée mondiale du refus de la misère. « Une Corse moins pauvre demain » : le thème se veut espoir, car des moyens d'en sortir existent, pour peu que la société se mette en mouvement.

La précarité c'est d'abord un cercle vicieux qui en entraîne d'autres. Un engrenage sociétal, chômage, mal logement, santé précaire, solitude... des situations qui vont de pair. Pour en sortir, il faut un coup de pouce qui peut lui-même enclencher un engrenage positif. Cela réclame une bonne analyse du phénomène, de la volonté politique et une tout aussi bonne organisation (coordination). Réunir les acteurs, se faire s'interroger la société, c'est un pari que s'est lancé voilà quelques années la Coordination inter-associative de lutte contre l'exclusion (CLE), qui comprend une quinzaine d'associations de terrain qui savent de quoi elles parlent.
La CLE est présidé par le Dr François Pernin qui ne ménage pas ses efforts pour sensibiliser à ce fléau et plaide pour une approche systémique, qui bannit la dispersion trop souvent constatée et synonyme de perte de temps et d'argent considérable.

Constat implacable*
La Corse est la région la plus pauvre de France avec 18,5 % de sa population vivant sous le seuil de pauvreté. Une économie tertiaire, trop dépendante de l'emploi public et du tourisme qui concentre le gros des emplois salariés privés et génère des emplois précaires par sa saisonnalité. Une population aussi qui vieillit, avec le taux de pauvreté des séniors le plus élevé de France (35 % des retraités contre 19 % sur le Continent). Des déficits de formation (un jeune sur quatre de moins de 29 ans sans diplôme et sans emploi). Des écarts de revenus qui se creusent au sein de la société corse, mais aussi entre Corse et Continent. Un taux d'activité des femmes bas (67 % des femmes de 15 à 64 ans recherchent un emploi). Ce qui signifie de faibles revenus ou de faibles retraites pour ces femmes. 29 % d'entre elles vivent sous le seuil de pauvreté contre 17 % au niveau national. Un fort déficit en logement social (9,5 % seulement contre 15 % sur le Continent). Idem pour le logement d'urgence. Bref, un foncier cher, une énergie chère, une vie chère (+7 % de différentiel avec le Continent en général, +14 % pour l'alimentation, +8 % pour le gaz ou +6 % au minimum pour le carburant). Des salaires bas qui ne parviennent pas à compenser, etc. Le tout produit un bilan que l'on connaît trop bien : plus d'une personne sur cinq vit sous le seuil de pauvreté.
Arrêtons là l'énumération, la Corse est une région aux fortes potentialités, mais où l'on vit sous la menace de basculer dans la précarité pour ceux qui n'y sont pas encore ! Et ce, malgré une solidarité familiale qui existe toujours par rapport au Continent, un monde associatif très actif, et des collectivités qui essaient de palier aux urgences.
Les conclusions des précédents colloques de la CLE ont souvent souligné le manque de coordination et d'intelligence dans la prise en charge, de même que le manque d'anticipation et d'action sur les mécanismes qui conduisent à cette précarité.

Changer d'approche
Le colloque du 16 octobre prochain ne manquera pas d'y revenir, au vu des thèmes et des intervenants programmés. Arritti rendra compte bien sûr. Le pro-

✔ **Pour participer au colloque, s'inscrire auprès de contact.cle20@gmail.com**

U mottu di u Duttore Pernin

Cet instant entre deux gouttes...

« Ce colloque affirme, tranquillement, que la pauvreté est l'œuvre des hommes, elle n'est pas le fruit du hasard. Ce colloque témoigne, clairement, que nos actions, aussi nombreuses et généreuses qu'elles soient, ne suffiront pas, à elles seules, à faire reculer la misère et à éteindre l'incendie.
C'est d'une stratégie globale, incluant tous les talents, dont nous avons besoin aujourd'hui.
• Nos actions sont nécessaires, elles ne sont pas suffisantes ;
• nous traitons l'urgence, il nous manque la prévention ;
• nous accompagnons les stades terminaux, il nous faut du curatif ;
• nous répétons et multiplions les mêmes gestes de sauvetage, il nous faut des chercheurs ;
• nous agissons dans les lieux où frappe la misère, il nous faut des vigies ;
• nous déployons nos talents, il nous faut un chef d'orchestre.
Dès lors, pourquoi :
• persister à mener des actions qui soulagent, mais ne résolvent rien ? Parce qu'elles soulagent.
• Pourquoi s'acharner aux gestes d'urgence qui ne guérissent pas ? Parce qu'ils en sauvent quelques-uns.
• Pourquoi continuer, nous, si petits, devant ce mal immense ? Parce que nous sommes le colibri de la légende, ce minuscule oiseau qui jette de son bec quelques gouttes d'eau sur un immense incendie, dont d'aucuns moquent le dérisoire d'un geste inutile ; mais, un colibri leur répond entre deux becquées : *« Je fais ma part »*. Les autres, plus puissants, aux talents différents, aux moyens plus grands, ébranlés par ce geste dérisoire se mettent alors, eux aussi, à faire leur part.
Vouloir une Corse moins précaire, fédérer les talents pour que la pauvreté recule, rassembler tous les acteurs autour d'une véritable stratégie contre la misère, faire sa part : ce n'est pas un rêve, c'est le sens de ce rendez-vous, un moment de partage pour construire ensemble une Corse moins pauvre. » ■
Dr François Pernin.

gramme invite à creuser la question sous différents angles : l'approche globale pour la planète, l'aggravation due aux dérèglements climatiques, l'autonomie alimentaire, la précarité énergétique, l'accès aux soins.

Jean-Philippe Pernin, docteur en informatique, a mis en place un master didactique et multimédia à l'université de Grenoble, il est engagé au niveau associatif pour sensibiliser et former aux mécanismes de dérèglement entre la planète et les humains. Crises sanitaires, sociales, environnementales, géopolitiques, économiques... comment la compréhension systémique du monde et de l'influence des sociétés humaines peut aider aux solutions, par l'éducation populaire, la mixité sociale et intergénérationnelle, une meilleure approche des difficultés des plus pauvres dans les secteurs de l'alimentation, de l'énergie, de l'habitat, de la santé.

Hyacinthe Choury, secrétaire général de la fédération du Secours populaire de Corse, vice-président de la CLE abordera les conséquences des dérèglements climatiques en Corse sur l'environnement, nos ressources, la santé, et l'appauvrissement des populations.

François Casabianca, ingénieur agronome, ancien chercheur de l'Inrae, rapporteur du groupe de travail sur l'autonomie alimentaire de la Corse au Cesec, président de l'association Avà Simu, collectif de lutte contre les discriminations, traitera de la question de l'autonomie alimentaire et de la promotion d'une alimentation saine, équilibrée et culturellement appropriée, un levier d'action pour lutter contre la précarité.

Georges Guironnet, fondateur de Soleco, leader de l'énergie solaire en Corse, engagé dans le développement des énergies renouvelables, avocat inlassable du scenario Négawatt, conseiller indépendant en Transition énergétique pour lutter contre la paupérisation de la Corse et le réchauffement climatique. Son crédo : exploiter nos biens communs le soleil et le vent dans un véritable intérêt général créateur de richesses partagées, d'emplois valorisants, de justices sociales.

Laurent Papazian, chef de service réanimation à l'hôpital Nord à Marseille (2009-2019), professeur des Universités Aix-Marseille, médecin intensiviste réanimateur au sein de l'équipe de réanimation du CH de Bastia, abordera les inégalités de prise en charge des patients face à la maladie et plaidera pour la création d'un CHU en Corse.

Un beau programme en perspective ! ■

** Sources INSEE.*

Projet de centre d'enfouissement de Ghjuncaghju

Le collectif Tavignanu Vivu communique

Dans ses deux précédents numéros, Arritti a rendu compte des arguments juridiques avancés notamment par l'associu U Levante sur le rétablissement de la carte des Espaces Stratégiques Agricoles du Padduc qui remet en cause le projet de centre d'enfouissement de déchets de Ghjuncaghju, du fait de l'inconstructibilité du site d'implantation. Corse-Matin dans son édition du 14 juillet dernier, a contesté cette position en s'appuyant sur l'autorisation d'exploiter que le quotidien estime définitivement acquise*.

Le collectif Tavignanu Vivu lui répond dans un communiqué que nous reproduisons ci-dessous. Continuez à soutenir ce combat en signant la déclaration des droits du fleuve Tavignanu : www.tavignanu.corsica

«Suite à l'article de Corse Matin du 14 juillet dernier sur le projet de centres d'enfouissement de déchets de Ghjuncaghju l'association Tavignanu Vivu précise :

1 – À propos de l'historique juridique, une première procédure concernant l'autorisation d'exploiter a eu lieu ; nous en rappelons les dates principales.

Le 15-11-2016, le préfet de Haute-Corse, prenant en compte les très nombreux avis négatifs (enquête publique, Coderst, Inao, etc.) refuse l'autorisation d'exploiter. La société Oriente Environnement fait appel de cette décision.

Le 3-10-2019, le tribunal administratif de Bastia (TA) délivre l'autorisation. Des prescriptions techniques doivent être édictées par le préfet pour encadrer la mise en œuvre du projet. Tavignanu Vivu, rejoint par l'association U Levante et la Collectivité de Corse, fait appel de cette décision. L'État ne fait pas appel.

Le 4-07-2020, la cour administrative d'appel (CAA) de Marseille confirme l'autorisation. Tavignanu Vivu, ainsi que U Levante et la CdC, déposent un pourvoi devant le Conseil d'État.

Le 21-04-2021, le Conseil d'État rejette ce pourvoi.

À noter que :

Le 5-4-2018, le permis de construire d'un bâtiment administratif a été annulé par le TA de Bastia car, entre autres arguments, situé sur un ESA (*cf.* articles web d'U Levante du 7 et 15 juillet).

Une deuxième procédure concerne les prescriptions préfectorales. Le porteur de projet les a attaquées au tribunal administratif de Bastia, les jugeant trop contraignantes.

Le 18-11-2022, le TA de Bastia les annule partiellement. L'État et Tavignanu Vivu font appel de ce jugement devant la CAA de Marseille. Cette procédure est toujours en cours.

2 – La situation du projet en espace stratégique agricole (ESA) représente un obstacle important à sa réalisation. En effet le projet ne répond pas aux trois conditions nécessaires pour une dérogation à l'inconstructibilité des ESA. Les porteurs de projet l'avaient d'ailleurs bien compris puisqu'ils ont essayé de démontrer devant les tribunaux que le site n'était pas un ESA.

3 – Le projet n'est pas, à notre connaissance, reconnu d'utilité publique. D'ailleurs Oriente Environnement n'a jamais fait valoir cet argument devant les tribunaux.

4 – Du point de vue de la stabilité du site, de la qualité de la ressource en eau pour toute une région, du maintien des espaces agricoles et naturels, ce projet pose «un vrai problème» qui, de façon incompréhensible, a été ignoré jusqu'à ce jour par les tribunaux. Prévu sur des terrains appartenant en grande partie aux porteurs de projet, il répond uniquement à des intérêts privés. On comprend aisément qu'aucun autre site, en conformité avec les exigences des codes de l'urbanisme et de l'environnement, n'ait été recherché.

5 – Tavignanu Vivu se bat depuis bientôt 8 ans contre ce projet insensé qui, de plus, au vu des nouvelles règlementations (valorisation séparée des biodéchets, réduction programmée de l'enfouissement, etc.) sera bientôt obsolète.

La légitime mobilisation de Tavignanu Vivu et de ses nombreux soutiens ne faiblira pas. Une pétition et une plainte, pointant les très nombreux manquements du projet aux directives européennes, seront déposées devant les instances de l'Europe dès l'automne.» ■

** Lire Arritti «Aucun permis de construire ne peut être délivré» : https://arritti.corsica/*

Régions & Peuples Solidaires à Collioure

28e Université d'été !

La 28e Université d'été 2023 de la fédération Régions & Peuples Solidaires se tiendra du 24 au 27 août 2023. R&PS regroupe les peuples et nations au sein de la République française revendiquant la reconnaissance de leurs droits en Alsace, Bretagne, Catalogne, Corse, Pays Basque, Occitanie, Savoie (R&PS est également ouverte aux Amazighs de France regroupés au sein du Congrès Mondial Amazigh). Cette année, c'est sur la côte catalane, à Collioure, que seront accueillis les congressistes avec un programme toujours aussi riche. Le thème : « Justice et droits de l'Homme : les États jouent-ils contre l'Europe et les territoires ? ». Partout où l'on fait progresser les droits de l'Homme et des peulpes, on avance en reconnaissance pour nos propres droits nationaux. Voici les grandes lignes du programme.

Jeudi 24 août

Justice, droit des peuples et des minorités nationales dans l'Union européenne : le contre-exemple catalan

16h-19h. Conférence animée par Jordi Vera, vice-président de R&PS

• *« Accords de Schengen bafoués, cas du Col de Banyuls et autres passages frontaliers »* avec Pierre Becque, avocat, ancien maire de Banyuls, président du collectif Albères sans frontières, et Alfons Quera, directeur de la Casa de la Generalitat à Perpignan, sur le thème.

• *« Répression, mandats d'arrêts, violations des droits démocratiques des citoyens, espionnage »* avec Nicolas Marty, professeur d'histoire contemporaine de l'université de Perpignan et Aurora Madaula, députée et membre du Bureau du Parlement catalan.

• *« Droit international, suites juridiques en relation au conflit entre le Royaume d'Espagne et les Catalans »* avec Carles Puigdemont, président légitime de Catalogne.

Vendredi 25 août

Droits humains et droits des peuples. Face à la guerre et aux inégalités, la promesse de l'Union européenne est-elle tenue ?

9h30-13h. « L'Ukraine, un pays européen en guerre », conférence animée par Lorena Lopez de Lacalle, présidente de l'Alliance Libre Européenne.

• *« Un an et demi après le début de la guerre, état des lieux »*, avec Liza Dimitrieva, membre de l'Union des Ukrainiens de France.

• *« Les minorités dans le contexte de la guerre en Ukraine »*, avec Fernand de Varennes, rapporteur spécial de l'ONU sur la question des minorités, et Elise Cornu, Directrice de la division des minorités nationales et des langues minoritaires au Conseil de l'Europe.

14h30-18h. « Respect des droits de l'homme et politique internationale de l'Union européenne », co-animée par François Alfonsi, président de R&PS, eurodéputé Verts-ALE, et Magali Gozzi, vice-présidente de R&PS.

• *« Conflit du Haut Karabakh : le peuple arménien menacé d'épuration ethnique. L'Europe doit être solidaire »*, avec Heghine Evinyan, Directrice exécutive de la Fédération euro-arménienne pour la Justice et la Démocratie.

• *« Droit international / Droit à l'autodétermination : l'exemple de l'ex-Sahara espagnol »* avec Raphaël Fisera, conseiller sur la question des droits de l'Homme au groupe Verts-ALE.

• *« Le combat pour un Moyen Orient des droits de l'Homme et de la démocratie »* avec Fayik Yazigay, délégué auprès de l'Union européenne du HDP (Halklarin Demokratik Partisi / Parti Démocratique des Peuples, et Claire Gago-Chidaine, animatrice du Friendship kurde au Parlement européen.

• *« La question amazigh en Afrique du Nord et l'Union européenne »* avec Belkacem Lounès, secrétaire général du Congrès Mondial Amazigh et expert auprès de l'ONU sur les droits des peuples autochtones.

Samedi 26 août

Congrès statutaire
(réservé aux adhérents des organisations membres)

Dimanche 27 août

Réformes institutionnelle et constitutionnelle, que peut-on attendre ?

9h30-13h, conférence animée par Lydie Massard, co-porte-parole de R&PS.

• *« Les langues régionales bannies de l'administration, le cas du catalan »* avec Marie Costa, Maire d'Amélie-les-Bains.

• *« Langues régionales : bilans et perspectives deux ans après la loi Molac »* avec Paul Molac, député R&PS de Bretage et vice-président du groupe LIOT à l'Assemblée nationale.

• *« Créer une majorité au Parlement en faveur des territoires »* avec Guillaume Gontard, président du groupe Écologiste Solidarité et Territoires au Sénat, et Bertrand Pancher, président du groupe Liberté, Indépendants, Outremer et Territoires (LIOT) à l'Assemblée nationale.

• *« Démocratie territoriale, comment répondre aux aspirations territoriales »* avec Véronique Bertile, maître de conférence en droit public à l'université de Bordeaux.

• *« Bientôt des autonomies ? Exemple de la Corse »* avec Gilles Simeoni, président de la Collectivité de Corse.

Les débats sont ouverts et gratuits. Pour vous inscrire à l'Université d'été :
https://www.federation-rps.org/
https://bit.ly/3KcjVJb

On attend des nouvelles du processus Beauvau… On espérait du président Macron qu'il en parle le 14 juillet. Il s'est tu. Il a parlé ce 24 juillet depuis la Nouvelle Calédonie pour faire le point des 100 jours et des projets du gouvernement. Rien sur la Corse. Rien sur la réforme de la Constitution qui avait été pressentie*. Inquiétant…

Poursuivre le cours de l'Histoire du peuple corse

par Max Simeoni

L'Assemblée de Corse a délibéré à une forte majorité de 46 voix en faveur de l'autonomie le 5 juillet 2023. Elle a fait ce qui lui était demandé par le gouvernement. Elle a dit ce qu'elle voulait. Les propositions (*« les plus unanimes possibles »* avait demandé Gérald Darmanin) sont sur la table. 73 % des élus corses ont voté en leur faveur ! Mais le Président se tait et le ministre de l'Intérieur aussi. Il n'est plus revenu dans l'île. Et personne n'a joint le président du Conseil exécutif. *« Aucun signe, aucun contact »*, dit-on, depuis le vote du 5 juillet. En attendant d'en savoir plus, je continue, amis lecteurs, à rappeler les textes qui ont fait l'histoire de l'autonomisme corse. Parmi les extraits que je souhaite rappeler ici, voici donc le préambule de *Autunumìa*, publié par l'ARC en 1974. Il situe les enjeux de manière synthétique, pour introduire le livre qui traite des propositions pour une autonomie interne pour le peuple corse. Je le rappelle parce que pour la Corse, parler aujourd'hui de changement de la Constitution et d'une autonomie de plein droit et de plein exercice, ce n'est pas un jeu. C'est vital. C'est poursuivre le cours de l'Histoire de son peuple. Et il ne faudrait pas que l'État s'amuse à la relativiser.

À travers l'Histoire de cette île, passe, comme un fil conducteur reliant les siècles et les évènements, la volonté granitique de son peuple de ne jamais se soumettre.

« **Le peuple corse n'est pas une communauté conjoncturelle** ou artificiellement réunie sous la pression des nécessités économiques ou des événements militaires. Il est une réalité historique, charnelle. Il possède sa langue véhiculaire, son atavisme, son instinct, son comportement spécifiques. Il est enraciné depuis des millénaires dans la terre rude et belle de l'île de Corse. Leur union est indissoluble.
À travers l'Histoire de cette île, passe, comme un fil conducteur reliant les siècles et les évènements, la volonté granitique de son peuple de ne jamais se soumettre ou se démettre. Avant la conquête française, vingt envahisseurs et plus ont abordé ses rivages, apportés par le flux des cupidités militaires ou commerciales. L'attachement du vieux peuple à la « Sainte Liberté » et au respect de son identité profonde a créé, chaque fois, le reflux des prédateurs, sans exception.
Quelques-uns sont restés plus longtemps que d'autres parce que les Corses divisés ou inorganisés devant la force, parfois trompés par l'adresse des politiciens étrangers, souvent trahis par leurs propres notables, n'ont pu traduire comme ils le ressentaient leur sentiment historique de résistance. Mais un jour est toujours venu où leur courage a dominé la puissance, leur lucidité a fait tomber les masques et leur union confondu les traitres.
Les divers occupants sont toujours repartis. Pourtant, à la fin de chaque aventure, beaucoup de ceux qui étaient arrivés, les armes à la main, dans les navires de l'invasion, sont restés en Corse, séduits par la magie d'une nature exceptionnelle, plus sûrement par les qualités d'un peuple qu'ils étaient venus soumettre et qui les a finalement conquis, intégrés, assimilés.

L'Histoire continue. Pas plus qu'un fleuve elle ne peut remonter son propre courant. En cette seconde moitié du XXe siècle, une fois de plus, *« le peuple corse est gravement menacé dans sa force vitale, et sur le point de succomber sous le choc d'un combat où d'autres moyens, plus redoutables encore, ont remplacé le cliquetis des armes… »*
Le point culminant de la crise est atteint. Après les hésitations coutumières, les divisions, les faiblesses, les aveuglements, la Corse pourtant semble se ressaisir et déjà l'on croit entendre, descendant des montagnes vers la mer, le murmure du vent qui doit engendrer le reflux.
L'ambition des pages qui suivent, inspirées, préparées et mises en forme par l'effort collectif des militants de l'ARC, est de démontrer au plus grand nombre possible de Corses, par une analyse lucide de la situation et une définition claire des moyens de survie, qu'ils doivent prendre maintenant leur place dans le combat hors duquel il n'y a pas d'espoir.

Le passé de la Corse française a lentement et impitoyablement préparé l'agression du présent, à la fois générale et multiforme, que trop de Corses ne distinguent pas derrière une expansion tapageuse dont ils pensent bénéficier alors qu'elle est organisée contre eux. À son tour, l'agression d'aujourd'hui prélude minutieusement à l'exécution du grand dessein colonialiste de demain, inscrit dans les plans et schémas officiels de l'État français : l'élimination totale du peuple corse. Mais rien n'est sans doute perdu parce que les Corses lucides, de plus en plus nombreux et déterminés, surtout parmi les jeunes, ont compris le danger et trouvé la parade.
L'autonomie interne – en permettant la mise en œuvre d'un programme de véritable expansion démocratique, l'ouverture de voies de développement conformes au destin économique et culturel de l'île, le dégagement de moyens financiers issus du produit, actuellement aliéné, de ses propres ressources – représente la dernière chance du peuple corse – mais une chance réelle – de poursuivre le cours de son Histoire ». ■

** Au moment de mettre sous presse Arritti, Emmanuel Macron a confirmé une réforme constitutionnelle propre à la Nouvelle-Calédonie « sur la base d'un consensus » a-t-il dit. Mais toujours rien sur la Corse.*

AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE
MAIRIE DE BIGUGLIA

MARCHÉ POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DU CENTRE ANCIEN ET LAVOIR DE LA COMMUNE DE BIGUGLIA - LOT 3

Nom complet de l'acheteur : MAIRIE DE BIGUGLIA
Numéro national d'identification : SIRET : 21200037600013
Ville : BIGUGLIA - Code Postal : 20620
Groupement de commande : Non.
Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien URL vers le profil d'acheteur : https://www.achats-publicscorse.com
Identifiant interne de la consultation : 2023-22
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.
Nom du contact : Monsieur Jean-Charles GIABICONI
Adresse mail du contact : mairie.biguglia@wanadoo.fr
Numéro de téléphone du contact : 0495589858
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Aptitude à exercer l'activité professionnelle
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner;
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail ; -
Autorisation spécifique ou preuve de l'appartenance à une organisation spécifique permettant de fournir le service dans le pays d'origine du candidat.
Capacité économique et financière
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.
Capacité technique et professionnelle
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat.
Technique d'achat : Accord-cadre
Date et heure limite de réception des plis : 16/08/2023 à 12:00
Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée.
Réduction du nombre de candidat : Non.
Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : Oui.
L'acheteur exige la présentation des variantes : Non.
Identification du type d'acheteurs intervenant : Ville de Biguglia
Intitulé du marché : Marché pour l'éclairage public du centre ancien et lavoir de la Commune de Biguglia - Lot 3
Type de marché : Travaux
Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : Electricité, Eclairage public
Lieu principal d'exécution du marché : Biguglia (20620) - Haute-Corse (2B)
Durée du marché (en mois) : 5.
Consultation à tranches : Non.
La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : Non.
Marché alloti : Non.
Visite obligatoire : Non.

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
MARCHE DE TRAVAUX

Dénomination de la personne qui passe le marché :
Commune de Cuttoli Corticchiato - Casarimaccio - 20167 CUTTOLI CORTICCHIATO
Tél 04.95.25.61.36 - Fax 04.95.25.86.87 -
e-mail : marches_publics_ cutulicurtichjatu@orange.fr
Objet du marché : Réfection des façades de l'église
Procédure : Marché selon une procédure adaptée
Pièces à produire : Voir règlement de la consultation art. 19
Critère de sélection des offres :
Valeur technique : 60 %
Prix des prestations : 40 %
Voir règlement de la consultation art. 22
Date et lieu de remise des offres : Le 11/09/2023 à 12h00
Délai de validité des offres : 120 jours
Retraite des dossiers par voie électronique :
https://www.achatspublicscorse.com/
Acheteur public : mairie de CUTTOLI CORTICCHIATO
Date d'envoi de l'avis à la publication : Le 20/07/2023

ANNONCES LÉGALES
Pour vos annonces légales :
arritti2@wanadoo.fr

Attualità, suciale, salute, pulìtica...
U vostru settimanale hè nant'à internet

www.arritti.corsica

CULLETTIVITÀ DI CORSICA
COLLECTIVITÉ DE CORSE

AVIS D'INFORMATION

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
Collectivité de Corse - 22 Cours Grandval - BP 215 - 20187 AIACCIU CEDEX 1. Tél: +334 95 20 25 25.
Fax: +334 95 51 66 21.
Courriel : commande.publique@isula.corsica -
Adresse internet : https://www.isula.corsica
Objet du marché :
Mise en place de classes transplantées pour les scolaires du 1er et du 2nd degré au sein du centre de séjours et d'études corse de Bastelica
Numéro de référence : 2023-7DLC-0191
Date limite de remise des offres : 11/09/2023 à 16h00.
Modalités de retrait de l'avis d'appel public à la concurrence complet ainsi que du dossier de consultation :
Sur le profil acheteur de la Collectivité de Corse à l'adresse suivante : https://marchespublics.isula.corsica/
Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/07/2023

G & L INVEST
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 500 EUROS
SIEGE SOCIAL : RESIDENCE L'OREE DU BOIS - BATIMENT C - AVENUE NOËL FRANCHINI - 20090 AJACCIO

AVIS RECTIFICATIF

Dans le numéro ARRITTI n°2791 paru le 20 avril 2023,
Au lieu de lire :
« Au terme d'un acte sous signature privée en date à Ajaccio du 7 avril 2023 »
« Forme sociale : Société civile »
« Objet social : Toutes opérations de natures civiles, pour son propre compte, de gestion de valeurs mobilières françaises et étrangères de toute nature et de toutes entreprises ; L'achat, la souscription, la gestion, la vente, l'échange de ces valeurs et de tous droits sociaux ; La prise d'intérêts et la participation directe ou indirecte dans toutes sociétés ou entreprises créées et à créer ; La participation à toutes opérations pour l'exploitation, la gestion et l'administration de toutes affaires ou entreprises. »
« Capital social : 1 000 euros »
Il fallait lire :
« Au terme d'un acte sous signature privée en date à Ajaccio du 20 juillet 2023 »
« Forme sociale : Société à responsabilité limitée »
« Objet social : la gestion d'un portefeuille de titres que la Société se propose d'acquérir. »
« Capital social : 500 euros »

Pour avis, La Gérance

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé du 17 juillet 2023, il a été constitué une société représentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : MEDIC OSTEO
Forme : Société d'exercice libéral à Responsabilité Limitée
Capital : cinq cents euros
Siège : Palais de la Mer, Rue Luce de Casabianca, 20200 Bastia
Objet social : La société a pour objet l'exercice de la profession d'ostéopathe. Elle ne peut accomplir les actes de cette profession que par l'intermédiaire d'un de ses membres ayant qualité pour l'exercer. Elle peut accomplir toutes les opérations civiles, financières, immobilières et mobilières, qui se rattachent à son objet social et sont de nature à favoriser son activité. Elle peut réaliser, à titre complémentaire, une activité de sous-location nue ou équipée de ses locaux professionnels à d'autres ostéopathes et d'autres professions médicales ou paramédicales.
Durée : 99 ans
Apport en numéraires : cinq cents (500) euros
Gérant : Monsieur Arnaud, Henri, Lucien BONARDI, né le 16 août 1986 à Chambéry, demeurant, Résidence Les Terrasses de Toga, 20200 Ville-di-Pietrabugno
Immatriculation : la société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bastia

Pour unique insertion, Le gérant

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé du 12 juillet 2023, il a été constitué une société représentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : MADAP
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Capital : deux cents euros
Siège : Hameau de Mausoleo, Fondalinca, 20222 Brando
Objet social : Achat d'un bien immobilier situé à Corte, en Corse, pour le louer meublé. Toutes opérations d'achat pour administration de biens immobiliers, de location de ces biens nus ou meublés, de toute activité annexe et connexe à ces locations, pouvant en favoriser le développement, comme les activités de prestations de services d'accueil des locataires et de fourniture de linge de maison et prestations de ménage de ces biens immobiliers loués et plus généralement, toutes opérations civiles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et de nature à en favoriser la réalisation.
Durée : 99 ans
Apport en numéraires : deux cents (200) euros
Gérant : Monsieur Maxence, Yves, Antoine LASSIAILLE, né le 12 décembre 2003 à Bastia, demeurant, Hameau de Mausoleo, Fondalinca, 20222 Brando
Immatriculation : la société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bastia

Pour unique insertion, Le gérant

STELLA MARE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 600 EUROS
SIEGE SOCIAL : CHEMIN DE FINOCCHIO - 20169 BONIFACIO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bonifacio du 24 mai 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : STELLA MARE
Siège : Chemin de Finocchio, 20169 BONIFACIO
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 600 euros
Objet : Restauration traditionnelle ; Location d'embarcations nautiques légères et matériels terrestre sportifs et de loisirs (dont transats et parasols) ; Vente de souvenirs, cadeaux, articles de plage.
Exercice du droit de vote :
Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Présidente : Madame Ann PAOLI, demeurant à Bonifacio (20169) Chemin de Finocchio
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis, La Présidente

I LITTINI
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : LIEUDIT CAMPIDICHI, ROUTE DE BONIFACIO, 20137 PORTO-VECCHIO
819 244 856 RCS AJACCIO

Aux termes d'une décision en date du 31 mai 2023, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, La Gérance

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE: MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF: FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE: MARC BATTISTINI • RÉDACTION: 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 - TÉL./FAX 04 95 31 64 90 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE: VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMEUR: STAMPERIA SAMMARCELLI - BIGUGLIA 04 95 30 01 80 • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0427C82046 • ISSN 1262

Abbunamentu

Arritti

Pigliu un abbunamentu d'un annu à Arritti per 55 €

❒ Eccu u mo sceccu di 55 € à l'ordine d'Arritti.
❒ Eccu un sustegnu in più di .....€

Casata, Nome (nom, prénom) : .....
Indirizzu (adresse) : .....
.....
Telèfonu (téléphone) : .....
Mel : .....

À compléter et à renvoyer à : Arritti - 5 bd Hyacinthe de Montera - 20200 Bastia
Cuntattu : 06 33 28 62 95 - arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica

Scola Corsa

Chjama à sottuscrizzione

Appel à soutien

Quale simu ?

Scola Corsa hè un **associu d'insignamentu immersivu**, laicu, gratuitu è apertu à tutt'ognunu. Hè fundiatu, u so metudu d'amparera, nant'à un'immersione ludica, participativa è cuuperativa chì spanna l'elevi in un plurilinguisimu qualificante d'eccellenza sculare.

I stabilimenti di Bastia, Biguglia è Sarrula è Carcupinu arregistreghjanu un'alzata di scrizzioni per a prossima rientrata. Per altru, hè creatu **un antru situ nant'à a cumuna di Corti.**

Comment contribuer ?

Trois façons de faire un don :

1. Don sécurisé en ligne via HelloAsso -
https://bit.ly/scolacorsa
ou via le QRCode ci-dessus

2. Virement bancaire
CR Corse Bastia St Nicolas - Ass Scola Corsa
IBAN FR76 1200 6000 3030 1536 3801 094
CODE BIC – SWIFT AGRIFRPP820

3. Chèque à l'ordre de Scola Corsa
Associu Scola Corsa - Chez Joseph Turchini - 31 Bd Paoli - 20200 Bastia

✦ Votre don ouvre droit à une réduction fiscale :
- pour les particuliers, 66 % de votre don avec un plafond de 1 000 €. Si vous donnez 100 € le cout réel du don sera de 34 €.
- pour les entreprises, 60 % de votre don avec un plafond de 20 000 €. Si vous donnez 1 000 € le cout réel du don sera de 400 €.

École associative d'enseignement immersif en langue corse
Bastia | Biguglia | Sarrula è Carcupinu | Corti
associu@scolacorsa.corsica | www.scolacorsa.corsica